



**BUDGET ANNEXE
« MARCHE D'INTERÊT NATIONAL »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET
PRIMITIF**

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget primitif du budget annexe « marché d'intérêt national »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « marché d'intérêt national »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « marché d'intérêt national »	4
2.2 La dette du budget annexe « marché d'intérêt national »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « marché d'intérêt national »	6
4. La section d'exploitation du budget annexe « marché d'intérêt national »	7
4.1 Les recettes d'exploitation du budget primitif	7
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget primitif	8
5. La section d'investissement du budget annexe « marché d'intérêt national »	9
5.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif	9
5.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	10

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section d'exploitation et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

Le budget primitif du budget annexe « marché d'intérêt national » prévoit un total de crédits :

- ✓ en section d'exploitation : 3 036 K€
- ✓ en section d'investissement : 380 K€.

Le budget primitif du budget annexe est voté en Conseil de la Métropole.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget primitif 2024, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	Budget voté 2022	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Evolution 2023 / 2024	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	4 671	5 313	3 036	-2 278	-75,03%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	4 436	5 168	2 870	-2 298	-80,08%
Epargne de gestion courante (EBG)	235	145	166	21	12,52%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	5,0%	2,7%	5,5%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	229	0	0	0	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	317	0	15	15	100,00%
Résultat exceptionnel large	-88	0	-15	-15	100,00%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	147	145	151	6	3,96%
Taux d'épargne de gestion	3,0%	3%	5%		
<i>Recettes réelles</i>	4 901	5 313	3 036	-2 278	-75,03%
<i>Dépenses réelles</i>	4 753	5 168	2 885	-2 283	-79,14%
Epargne brute (EBE)	147	145	151	6	3,81%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	3,0%	2,7%	5,0%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)					
Epargne nette (ENE)	147	145	151	6	3,96%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	3,0%	2,7%	5,0%		
Encours de dette (année précédente)					
Capacité dynamique de désendettement	0,0	0,0	0,0		

Les épargnes du budget annexe « marché d'intérêt national » sont positives grâce notamment au versement chaque année d'une participation du budget principal permettant d'équilibrer la section de fonctionnement.

Ce budget ne supportant pas de dette, l'épargne brute et l'épargne nette sont identiques.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « marché d'intérêt national ».

En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023	Intérêts de la dette en 2024	Remboursement du capital de la dette en 2024*	Emprunt 2024	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2024
Volume	0	0	0	0	229 K€	229 K€

Une prévision d'emprunt est nécessaire pour couvrir les dépenses d'investissement.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « marché d'intérêt national » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2022 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements voté 2023	Montant annuel des crédits de paiements budget primitif 2024
Alimentation	ALIMENTATION GESTION MDTURE 2020-26	1 000 K€	567 K€	169 K€	0
TOTAL		1 000 K€	567 K€	169 K€	0

Le volume de l'unique autorisation de programme (AP) du budget annexe « marché d'intérêt national » au 1^{er} janvier 2024 s'élève à 1 000 K€. Il est composé d'une opération « Aménagements MIN transition restructuration » dédié aux travaux d'aménagement du marché d'intérêt national de Saumaty.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Budget voté 2022	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Evolution 2023 / 2024 en %
Recettes réelles	4 901	5 313	3 036	-43%
Recettes de gestion courante	4 671	5 313	3 036	-43%
013 - Atténuations de charges				
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	14	0	0	
73 - Impôts et taxes				
74 - Dotations et participations	4 657	5 313	2 786	-48%
75 - Autres produits de gestion courante			250	
Autres recettes d'exploitation	229	0	0	
76 - Produits financiers				
77 - Produits exceptionnels	229	0	0	
Recettes d'ordre	0	0	0	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Total recettes d'exploitation	4 901	5 313	3 036	-43%
Résultat reporté ou anticipé "n-1" 002	0	0	0	
Total recettes d'exploitation cumulées	4 901	5 313	3 036	-43%

Pour 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 3 036 K€, en baisse de 43% par rapport au total voté 2023 et se ventilent de la manière suivante :

- ✓ Une baisse de -48% des dotations et participations du fait que la participation à l'équilibre versée par le budget principal diminue fortement et s'élève à 2 786 K€ en 2024 ;
- ✓ Une augmentation des autres produits de gestion courante liée au nouveau contrat avec la société publique locale permettant de percevoir une redevance d'affermage de 250 K€.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Budget voté 2022	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Evolution 2023 / 2024 en %
Dépenses réelles	4 753	5 168	2 885	-44%
Dépenses de gestion courante	4 436	5 168	2 870	-44%
011 - Charges à caractère général	2 979	4 379	2 620	-40%
012 - Charges de personnel et frais assimilés				
014 - Atténuations de produits				
017 - RSA / Régularisation de RMI				
65 - Autres charges de gestion courante	1 457	790	250	-68%
Autres dépenses d'exploitation	317	0	15	
66 - Charges financières				
67 - Charges exceptionnelles	317	0	15	
68 - Dotations aux provisions, dépréciations				
Dépenses d'ordre	147	145	151	4%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	147	145	151	4%
Total dépenses d'exploitation hors virement	4 901	5 313	3 036	-43%
023 - Virement à la section d'investissement 002	0	0	0	
Total dépenses d'exploitation	4 901	5 313	3 036	-43%

Pour 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 2 885 K€, en baisse de -44% par rapport au voté 2023.

Elles se décomposent de la manière suivante :

- ✓ -40% de charges à caractère général lié à la régularisation des loyers d'octobre 2021 et de l'année 2022 sur l'exercice 2023 ;
- ✓ -68% des autres charges de gestion courante lié au nouveau contrat avec la société publique locale.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Budget voté 2022	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Evolution 2023 / 2024 en %
Dépenses réelles	618	537	380	-29%
Dépenses d'équipement	229	169	0	-100%
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)				
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				
Total des opérations d'équipement	229	169	0	-100%
Opérations pour le compte de tiers	0	0	0	
458 - Opérations pour le compte de tiers				
Dépenses financières	389	368	380	3%
16 - Emprunts et dettes assimilées	5			
26 - Participations et créances rattachées				
27 - Autres immobilisations financières	384	368	380	3%
Dépenses d'ordre	5	5	0	-100%
040 - Opérations de transfert entre sections				
041 - Opérations patrimoniales	5	5	0	-100%
Total dépenses d'investissement	623	541	380	-30%
Résultat reporté ou anticipé "n-1" 001	0	0	0	
Total dépenses d'investissement cumulées	623	541	380	-30%

Les dépenses d'investissement s'établissent à 380 K€ et correspondent à l'ajustement du dépôt et cautionnement des loyers du Grand Port Maritime de Marseille (GPM) au chapitre 27 – autres immobilisations financières.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Budget voté 2022	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Evolution 2023 / 2024 en %
Recettes réelles	146	0	229	
Recettes d'équipement	146	0	229	
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le				
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	146	0	229	
20 - Immobilisations incorporelles				
204 -Subventions d'équipement versées				
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Opérations pour le compte de tiers	0	0	0	
458 - Opérations pour le compte de tiers				
Recettes financières	0	0	0	
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés				
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)				
27 - Autres immobilisations financières				
Recettes d'ordre	152	150	151	1%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	147	145	151	4%
041 - Opérations patrimoniales	5	5	0	-100%
Total recettes d'investissement hors virement	299	150	380	154%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	
Résultat reporté ou anticipé "n-1" 001	325	392	0	-100%
Total recettes d'investissement	623	541	380	-30%

Pour 2024, les recettes d'investissement s'établissent à 380 K€, en baisse de -30% par rapport au voté 2023.

- ✓ Le recettes d'ordres en hausse de 4%, soit 151 K€
- ✓ Un besoin prévisionnel d'emprunt de 229 K€ est nécessaire pour l'équilibre budgétaire, il devrait être revue à la baisse lors du budget supplémentaire 2024 avec l'affectation de résultat.